

Pour plus de contenu, connectez-vous !

# Reconditionnement des produits service arrière

Pour des gains de temps, d'énergie et par soucis de praticité certaines épiceries reconditionne des produits de crèmerie (beurre, fromage, crème,...).

**Je reconditionne devant le client : autorisé**

**Je reconditionne pour mettre en libre service: non autorisé**

De plus la DLC indiqué sur le produit par le producteur n'est pas la même que celle qui doit être mise sur le produit reconditionné, celle ci doit être la date limite d'utilisation après ouverture fournie par le producteur.

---

Revision #1

Created 26 April 2024 06:17:30 by Maxime Jouve

Updated 19 July 2024 07:21:14 by Maxime Jouve